

AZUR VALORISATION

Branche Valorisation - Traitement

Préfecture du Var
A l'attention de Monsieur le Préfet du Var
Bld 112^{ème} régiment d'infanterie
CS 31209
83070 Toulon

Draguignan, le 04 février 2019

Réf : CY/LV/Roumagayrol/20190204-08

Objet : ICPE de Roumagayrol – Commune de Pierrefeu-du-Var – Demande d'autorisation de défrichement

Monsieur le Préfet,

La société AZUR VALORISATION porte un projet de création d'un Ecopôle comprenant :

- la création d'une usine de tri et de valorisation des déchets,
 - la poursuite et le développement des installations existantes de maturation et d'élaboration (IME) des mâchefers,
 - la création d'un site 6 de stockage de déchet non dangereux,
- au droit de l'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement au lieu-dit Roumagayrol sur la commune de Pierrefeu-du-Var.

Afin de mener à bien le projet, il est nécessaire de défricher les parcelles cadastrales concernées par celui-ci.

Ainsi, nous avons l'honneur de déposer auprès de vos services, un dossier de demande d'autorisation de défrichement comprenant :

- 1- formulaire CERFA de demande d'autorisation de défrichement (**annexe 1**),
- 2- plan de situation (N°1 des pièces justificatives listées dans le Cerfa) : voir **annexe 2** du présent document,
- 3- extrait de plan cadastral contenant les parcelles concernées (N°2 des pièces justificatives listées dans le Cerfa) : voir **annexe 3** du présent document,
- 4- relevé de propriété (N°3 des pièces justificatives listées dans le Cerfa) : voir **annexe 4** du présent document,
- 5- évaluation des incidences Natura 2000 (N°5 des pièces justificatives listées dans le Cerfa) : l'évaluation est intégrée dans l'étude d'impact relative au défrichement, (voir **annexe 5** du présent document),
- 6- étude d'impact relative au défrichement en 7 exemplaires comprenant une évaluation des incidences Natura 2000 (N°7 des pièces justificatives listées dans le Cerfa) : voir **annexe 5** du présent document,

► AZUR VALORISATION

109, RUE JEAN AICARD • 83300 DRAGUIGNAN • FRANCE
TÉL. : (33) 4 94 50 50 50 • FAX : (33) 4 94 50 87 59

S.A.S AU CAPITAL DE 1 023 650,00 € - RCS DRAGUIGNAN 802 579 755 - TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 39 802 579 755



WWW.PIZZORNO.COM

- 7- accord exprès du propriétaire des terrains (N°8 des pièces justificatives listées dans le Cerfa) : **annexe 6** du présent document,
- 8- statuts de la société et extrait kbis de moins de 6 mois (N°8 des pièces justificatives listées dans le Cerfa) : **annexe 7** du présent document.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de notre haute considération.

Frédéric DEVALLE
Directeur Général

